



DOCUMENT DE QUESTIONS ET RÉPONSES N^o 1

Ce document de questions et réponses a été publié le 9 septembre 2015.

Question 1

Pouvez-vous me dire s'il y a un marché réservé aux Autochtones pour cette offre à commandes (OC)?

Réponse 1

Non, il n'y a pas de marché réservé aux Autochtones pour cette OC.

Question 2

Pouvez-vous fournir les volumes historiques réalisés par vos fournisseurs externes (pour tous fournisseurs combinés; pas pour chacun) pour les trois dernières années. Voici les données demandées :

- Nombre total de mots/année
- Nombre total d'heures de révision et d'édition/année
- Nombre total de demandes/année

Nous souhaitons présenter des prix en fonction du compte de mots historique réel envoyé à vos fournisseurs externes.

Réponse 2

La répartition exacte en mots ou en heures par services n'est pas disponible. Beaucoup de commandes subséquentes envoyées par Sécurité publique Canada ont été créées avec une valeur potentielle maximale, étaient ouvertes et tenaient compte de tous les coûts. Cette approche permet aux clients individuels d'utiliser les commandes subséquentes pour tous les services de l'offre à commandes jusqu'à concurrence du montant maximal potentiel indiqué dans la commande subséquente.

Du 1^{er} octobre 2012 (date d'attribution des offres à commandes) au 1^{er} septembre 2015, Sécurité publique Canada a accordé environ 70 commandes subséquentes évaluées à environ 945 281 \$, pour des services demandés au fur et à mesure des besoins.

Question 3

Selon le critère obligatoire 1 (CO1), nous devons proposer une équipe de traducteurs. En fonction des chiffres présentés dans la demande d'offre à commandes (DOC) (3 millions de mots/année, 250 jours ouvrables et 2 000 mots par jour pour chaque traducteur, et 2 fournisseurs), nous arrivons facilement au nombre de trois traducteurs (et un 4^e en cas de fluctuations). Cette taille d'équipe proposée est-elle suffisante pour remplir le CO1 si nous pouvons démontrer 2 000 mots par jour pour chacun?

Réponse 3

Il n'y a pas de nombre minimum de traducteurs à proposer. Cependant, le soumissionnaire doit s'assurer que ses ressources peuvent faire tout le travail exigé dans l'Énoncé des travaux et qu'elles satisfont aux exigences prévues dans la demande de propositions (DP).



DOCUMENT DE QUESTIONS ET RÉPONSES N^o 1

Question 4

Selon le CO3, nous devons démontrer l'expérience de la révision et de l'édition (800 heures sur une période de 1 an), mais dans les trois tableaux d'établissement des coûts, le total est de 11 392 heures/année. Je sais que les tableaux sont à titre d'évaluation seulement, mais leur méthodologie d'établissement des coûts est clairement fondée sur les « ratios » entre les quatre éléments suivants : Traduction; Révision; Édition; Correction d'épreuves. Selon les tableaux d'établissement des coûts, en pourcentage des travaux, la révision et l'édition représentent un pourcentage très important, mais le CO3 n'indique que 800 heures. Quel est le nombre réel d'heures facturées par le passé pour les trois années précédentes par les fournisseurs externes dans les trois catégories (Révision, Édition, Correction d'épreuves)? L'expérience au CO3 et dans les trois tableaux d'établissement des coûts ne devrait-elle pas mieux refléter les résultats réels (peut-être une moyenne sur 3 ans)? La différence entre 800 heures et 11 392 heures est assez importante; pour le haut de la fourchette, nous aurions besoin d'une équipe de 6 à 8 traducteurs se consacrant uniquement à la révision et à l'édition.

Réponse 4

L'exigence de 800 heures d'expérience au cours d'une période de 12 mois dans les trois dernières années mentionnée dans le CO3 est le nombre minimum d'heures qu'un soumissionnaire doit démontrer pour que sa demande soit jugée conforme. L'exigence ne représente pas les besoins de Sécurité publique Canada.

Le nombre d'heures exigées dans le cadre de la présente offre à commandes pour des services de traduction, d'édition, de révision et de correction d'épreuves est inconnu.

Question 5

Pouvez-vous fournir également la répartition des mots confiés à l'externe (titulaires d'OC précédents) et à l'interne (Bureau de la traduction)? Cette information nous indiquera quel est le volume maximal à prévoir si tous les travaux vont à des fournisseurs externes (si Sécurité publique Canada a encore recours aux services du Bureau de la traduction).

Réponse 5

Le volume des services traités à l'interne (Bureau de la traduction) est inconnu. Toutefois, la valeur est d'environ 2,5 M\$ par année.

Le volume des services traités à l'externe (titulaires d'OC) est inconnu. Cependant, environ 421 255 \$ a été octroyé dans le cadre de l'OC pour l'année civile 2014; pour 2015, la valeur estimée du 1^{er} janvier au 1^{er} septembre est de 219 098 \$.

Question 6

Aux pages 33 et 34, sous les clauses 9.1 et 9.2, on fait référence aux documents non classifiés et classifiés (confidentiels et secrets). La manipulation/le traitement des deux types de documents et les coûts qui leur sont associés sont radicalement différents. Nous comprenons que vous ne pouvez pas prédire le ratio futur de demandes de travail individuelles pour ces deux types de documents, mais il serait important de savoir « combien » des demandes totales de traduction ont été faites pour chaque catégorie par le passé (en nombre, plutôt qu'en pourcentage, puisque chaque demande de document secret ou confidentiel entraîne des coûts prédéfinis beaucoup plus élevés). Par exemple : 2014 = 13 000 demandes non classifiées et 12 000 demandes de documents secrets ou confidentiels; ou encore 2014 = 24 000 demandes non classifiées et 1 000 demandes de textes secrets/confidentiels. Nous



DOCUMENT DE QUESTIONS ET RÉPONSES N^o 1

devons connaître ces données antérieures afin de pouvoir fournir un modèle précis d'établissement des coûts, puisque les exigences sont très différentes. Nous souhaitons obtenir les données des années 2012, 2013 et 2014, en particulier pour vos fournisseurs externes (à l'exclusion du Bureau de la traduction).

Réponse 6

Nous estimons qu'au moins la moitié de l'ensemble des demandes visera des documents classifiés.

Question 7

À la page 23 (clause 2.1 de la partie 6), on exige une cote de sécurité des installations de la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de niveau « SECRET ». Notre cote actuelle est de niveau « Protégé C ». Dans le cadre de cette DOC, Sécurité publique Canada offrira-t-elle un « parrainage » pour l'obtention de la cote de niveau « SECRET »?

Réponse 7

Sécurité publique Canada ne parrainera pas les soumissionnaires.

Question 8

Nous avons les questions suivantes en ce qui concerne la DOC pour des services de traduction et autres services linguistiques.

- a) En ce qui a trait au CO1 :
 - i. Y a-t-il un nombre minimum ou maximum de ressources à proposer?
 - ii. Les soumissionnaires doivent-ils fournir uniquement des traducteurs, ou est-il possible de nommer des ressources pour chaque service exigé dans la DOC (édition, correction d'épreuves, etc.)?
 - iii. Le nombre de ressources proposées ou la composition de l'équipe proposée par le soumissionnaire joueront-ils un rôle dans l'évaluation des critères cotés de la proposition?
- b) Environ quelle proportion de travail sera de nature classifiée?
- c) En ce qui concerne le Formulaire pour la proposition financière :

Nous comprenons que les chiffres du tableau sont présentés uniquement à des fins d'évaluation et que le volume annuel prévu est de 3 millions de mots par année. Toutefois, selon les chiffres donnés dans le tableau, il semble que près de la moitié du volume serait constitué de demandes « urgentes ». Cela reflète-t-il les conditions prévues, ce qui signifierait que près de la moitié du volume réel serait « Urgent »? Dans la négative, veuillez fournir une estimation du pourcentage de travail qui sera de nature urgente.

Réponse 8

- a) i) Veuillez vous référer à la question 3 et à sa réponse.
- ii) Les soumissionnaires ne sont pas tenus de proposer des ressources en particulier. Cependant, les ressources proposées par le soumissionnaire doivent pouvoir travailler à des documents classifiés jusqu'au niveau « SECRET ». C'est pourquoi toutes les ressources proposées par le soumissionnaire doivent détenir une cote de sécurité de niveau « SECRET ».



DOCUMENT DE QUESTIONS ET RÉPONSES N^o 1

- iii) Il appartient au soumissionnaire de décider de la composition de son équipe. Le soumissionnaire doit démontrer, pour ce qui est des critères cotés, la façon dont il s'y prendra pour remplir chacun des critères.
- b) Veuillez vous référer à la question 3 et à sa réponse.
- c) Sécurité publique Canada n'est pas en mesure de prévoir la proportion globale de demandes urgentes.

Question 9

La cote de sécurité des installations de niveau « SECRET » et l'attestation de sécurité du personnel de niveau « SECRET » doivent-elles être valides au moment de la soumission de la proposition? Dans la négative, seriez-vous en mesure de parrainer les entreprises qui se verront attribuer l'offre à commandes?

Réponse 9

Les soumissionnaires peuvent soumettre leur proposition même s'ils ne détiennent pas la cote de sécurité requise, mais l'attribution du contrat ne se fera que si le soumissionnaire retenu possède une cote de sécurité valide au niveau requis. L'attribution du contrat ne sera pas retardée pour permettre aux soumissionnaires d'obtenir la cote de sécurité requise. Sécurité publique Canada ne parrainera pas les soumissionnaires.

Question 10

Nous souhaitons présenter une soumission pour l'appel d'offres de services de traduction, d'édition, de révision et de correction d'épreuves, mais notre cote de sécurité actuelle nous limite aux documents de niveau « PROTÉGÉ B ». Sécurité publique Canada pourrait-il envisager la possibilité de nous parrainer afin que nous puissions nous conformer aux exigences de sécurité de la DOC?

Réponse 10

Veuillez vous référer à la question 7 et à sa réponse.

Question 11

Comme mentionné à la clause 9.2 (documents confidentiels et secrets), le processus (à nos frais) comprend la réception et la livraison des documents conformément aux exigences de sécurité mentionnées. Selon la clause 9.2, tous les coûts (délais liés au service de messagerie, temps de travail des employés, etc.) sont compris dans la structure des prix. Pour que nous soyons en mesure de présenter une Offre financière précise, nous devons connaître les données « antérieures » (trois ans) au sujet de ce processus exigé des fournisseurs externes actuels.

Il y a une différence énorme (délais de cueillette ou de livraison, frais de messagerie spéciale [c.-à-d. très coûteux], cas approuvés ajoutés, etc.) entre les coûts liés au traitement des documents secrets ou confidentiels et ceux liés au traitement de documents ayant un niveau de classification inférieur ou qui sont non classifiés. Si ce type de demandes est fréquent (tous les jours, plusieurs fois par jour, toutes les demandes?) ou occasionnel (hebdomadaire, mensuelle, autre?), le prix change de façon radicale pour les courts documents de 200 à 300 mots.



DOCUMENT DE QUESTIONS ET RÉPONSES N^o 1

Réponse 11

Le volume antérieur de textes classifiés et non classifiés est inconnu; il est impossible de prévoir le volume exact, d'année en année. Il appartient au soumissionnaire de proposer des prix englobant tous les services demandés.